

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Session annuelle  
du Conseil d'administration**

**Rome, 9-12 juin 2008**

# RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Point 6 de l'ordre du  
jour

*Pour examen*

**F**

Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.A/2008/6-F/1**  
13 mai 2008  
ORIGINAL: ANGLAIS

## RAPPORT DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter le fonctionnaire du PAM mentionné ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Inspecteur général et Directeur de la Division M. A. Khan                      tél.: 066513-2029  
des services de contrôle:

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

## RESUME

Conformément à l'article VI paragraphe 2) b) viii) du Statut du PAM, le Conseil est saisi d'un rapport biennal de l'Inspecteur général sur les inspections et les enquêtes, pour examen et communication au Bureau des services de contrôle interne de l'Organisation des Nations Unies, comme le prévoit la décision 1996/EB.3/3 du Conseil. Il s'agit du septième rapport de l'Inspecteur général; il porte sur la période allant de janvier 2006 à décembre 2007. Suite aux amendements apportés au Statut du PAM, les rapports de l'Inspecteur général à l'intention du Conseil seront dorénavant présentés tous les ans.

Le présent document:

- présente dans ses grandes lignes la Division des services de contrôle, sa stratégie, les normes qu'elle applique, les ressources disponibles, les activités, l'assurance-qualité et le niveau de satisfaction des parties prenantes;
- récapitule les audits, enquêtes et inspections entrepris, les problèmes posés dans le cadre de ce travail ainsi que les réponses apportées par la direction du PAM;
- rend compte des pertes enregistrées, qui se montent à 1,24 million de dollars É.-U., ainsi que des montants et avoirs recouvrés au cours de l'exercice biennal, soit 856 043 dollars;
- fait état des tendances, comme l'a demandé le Conseil;
- contient des informations sur la suite donnée aux initiatives de mise en œuvre des pratiques optimales;
- décrit la coopération avec d'autres services de contrôle et les gouvernements hôtes;
- donne un aperçu des travaux prévus en 2008; et
- fournit la liste des audits et inspections ainsi qu'un résumé des enquêtes sur les cas de fraude ou de présomption de fraude réalisées pendant l'exercice biennal.

## PROJET DE DECISION\*

Le Conseil prend note du "Rapport de l'Inspecteur général" (WFP/EB.A/2008/6-F/1) et se charge de le communiquer, avec ses commentaires, au Bureau des services de contrôle interne de l'Organisation des Nations Unies.

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (WFP/EB.A/2008/16) publié à la fin de la session du Conseil.

## INTRODUCTION

1. Le Bureau de l'Inspecteur général a été créé en 1994 et le Conseil a été saisi de son premier rapport en 1996. En 2001, toutes les fonctions de contrôle<sup>1</sup> ont été regroupées au sein de la Division des services de contrôle (OSD) dirigée par l'Inspecteur général et Directeur de la Division. En 2003, la fonction d'évaluation a été rattachée à la nouvelle Division de la gestion axée sur les résultats (OEDR). Depuis l'intégration de la gestion axée sur les résultats en 2007, le Bureau de l'évaluation (OEDE) est un bureau autonome. En 2005, le Directeur exécutif a approuvé la Charte d'OSD, qui a été communiquée au Conseil en annexe au Rapport de l'Inspecteur général couvrant la période 2004–2005<sup>2</sup>.
 

La mission d'OSD est de "fournir au Directeur exécutif des assurances indépendantes et objectives ainsi que des services d'enquête et des services consultatifs visant à améliorer les opérations du PAM et à en accroître l'impact". OSD s'acquitte de cette mission par le biais de vérifications internes, d'inspections, d'enquêtes et d'autres types de services consultatifs. (Circulaire du Directeur exécutif No ED2005/007).

OSD s'acquitte de sa mission d'audit conformément aux normes et pratiques professionnelles d'audit interne publiées par l'Institut des auditeurs internes, et de sa mission d'enquête conformément aux Lignes directrices uniformes pour les enquêtes adoptées par la quatrième Conférence des enquêteurs internationaux des organismes des Nations Unies et des institutions financières multilatérales qui s'est tenue à Bruxelles en avril 2003.
2. Le présent rapport, qui porte sur l'exercice 2006–2007, est le septième rédigé par l'Inspecteur général à l'intention du Conseil. Conformément aux amendements apportés au Statut du PAM, il sera dorénavant établi et présenté au Conseil tous les ans.

## STRATEGIE

3. La stratégie de contrôle poursuivie pendant l'exercice biennal a été conçue pour améliorer la gestion des risques, les vérifications et la gouvernance du PAM: i) en contribuant à l'élaboration des politiques et à l'évolution des institutions; ii) en fournissant des assurances indépendantes au moyen d'audits internes; et iii) en conduisant des inspections et des enquêtes indépendantes. Elle comprenait notamment des mesures volontaristes destinées à réduire le risque de fraude, de corruption et de mauvaise gestion, une solide évaluation des risques, la prise en compte des parties prenantes et des consultations avec la direction. Cette stratégie était conforme au Plan stratégique du PAM (2006–2009). Dans son élaboration et son exécution, elle intégrait les Objectifs stratégiques, les Objectifs de gestion ainsi que les faiblesses et les risques relevés dans le Plan stratégique<sup>3</sup> et le Plan de gestion. Les activités ont été associées à l'objectif de gestion 6.
4. La stratégie d'audit interne visait à fournir des assurances annuelles au moyen d'audits fonctionnels axés sur le risque. Ainsi, partant d'une évaluation des risques, des processus issus de six domaines fonctionnels non liés aux technologies de l'information (TI) ont été classés par niveau de risque. Les processus associés à un risque élevé ont été audités tous les ans, ceux qui sont assortis d'un risque moyen, tous les deux ans et ceux qui présentent

<sup>1</sup> Bureau de la vérification interne des comptes (OSDA), Bureau des inspections et des enquêtes (OSDI) et OEDE.

<sup>2</sup> WFP/EB.A/2006/6-F/1, annexe I, page 17.

<sup>3</sup> WFP/EB.A/2005/5-A/Rev.1.



un risque faible, tous les trois ans. Ces processus ont été testés au Siège et sur le terrain. Les tests menés sur le terrain reposaient sur une évaluation des risques réalisée par les bureaux de pays. Les processus des TI ont été rattachés à quatre domaines fonctionnels et leurs risques évalués de la même façon. Ces processus ont été contrôlés à l'aide d'un plan d'audit accéléré. Les urgences de grande ampleur non prévues et les nouvelles initiatives ont été traitées en prenant, dès les premiers stades, les mesures suivantes: observation des évolutions, évaluation des risques, conduite d'audits, communication des commentaires et suivi de la mise en oeuvre des recommandations. Ce cadre devrait permettre d'obtenir un niveau d'assurance raisonnable.

5. Le travail des fonctions internes d'audit et d'enquête a été complété par des inspections. Ainsi, certains bureaux de terrain et bureaux auxiliaires, qui n'avaient qu'une faible probabilité d'être audités dans l'année considérée ou au sujet desquels plusieurs plaintes avaient été enregistrées, ont fait l'objet d'inspections ciblées.
6. Les enquêtes ont été entreprises en suivant un processus de triage en fonction des risques rencontrés par le PAM dans le cadre de l'événement rapporté.

## RESSOURCES

7. L'affectation des ressources à OSD fait partie de l'établissement normal du budget biennal du PAM, les allocations finales étant répercutées dans le Plan de gestion. Le tableau 1 permet de comparer les ressources allouées à OSD pour 2006–2007 à celles des exercices précédents.

<b>TABLEAU 1: RESSOURCES D'OSD</b>			
	<b>2002–2003</b>	<b>2004–2005</b>	<b>2006–2007</b>
Fonds AAP (en millions de dollars)	3 373	5 586	9 706
Administrateurs	11	16	20
Services généraux	7	8	10
Total des effectifs d'OSD	18	24	30

8. Malgré l'augmentation constante des ressources d'OSD au cours de ces exercices, la fonction de contrôle du PAM n'est toujours pas à la hauteur de celle des organismes des Nations Unies de taille comparable. Le rapport du Corps commun d'inspection (CCI) intitulé *Lacunes des mécanismes de contrôle au sein du système des Nations Unies*<sup>4</sup>, qui compare les allocations budgétaires aux fonctions de contrôle de toutes les entités des Nations Unies en pourcentage de leurs programmes de travail, décrit la fonction de contrôle du PAM comme étant "inférieure à la fourchette".
9. OSDA dispose dans son équipe de 14 auditeurs diplômés ou certifiés chacun dans une ou plusieurs des spécialités suivantes: audit, vérification interne des comptes, expertise comptable ou vérification des systèmes informatiques.
10. OSDI est composé de cinq administrateurs, dont deux avocats. Tous ses membres sont diplômés et trois d'entre eux sont spécialisés dans au moins l'un des domaines suivants: détection des fraudes, vérification interne des comptes et fiscalité.

<sup>4</sup> JIU/REP/2006/2.

11. Pour permettre aux membres de son personnel de maintenir leurs compétences, connaissances et qualifications à jour, OSD veille à ce que chacun d'eux assiste une fois par an à une formation ou à une conférence externe.

## ACTIVITES

12. Le tableau 2 compare les activités d'OSD pendant la période 2006–2007 avec celles des deux exercices précédents. Les inspections et les audits effectués au cours de l'exercice 2006–2007 sont récapitulés à l'annexe I.

TABLEAU 2: ACTIVITÉS D'OSD						
Audit interne					Enquêtes	Inspections
	Terrain	Siège	TI	Services consultatifs		
2002–2003	24	9	2	185	77	6
2004–2005	62	13	1	255	150	7
2006–2007	49	10	6	159	139	7

## ASSURANCE-QUALITE

13. Suite à l'examen externe d'OSD réalisé en 2003 par le cabinet d'expertise comptable Bentley-Jennison, une évaluation de la qualité de la fonction d'audit interne a été confiée en 2006 à l'Institut des auditeurs internes. Cette évaluation a permis de constater que les activités d'OSDA étaient généralement conformes (note la plus élevée) aux normes de l'Institut des auditeurs internes, et de formuler 13 recommandations, 11 adressées à OSDA et deux à l'intention de la direction. Toutes les recommandations destinées à OSDA ont été mises en œuvre. Un examen par les pairs de la fonction d'enquête réalisé sur la période 2007–2008 par la Banque interaméricaine de développement et l'Office européen de lutte antifraude a abouti à plusieurs recommandations stratégiques et opérationnelles destinées à améliorer les procédures d'investigation. Cet examen a également conclu qu'OSDI respectait les Lignes directrices uniformes pour les enquêtes<sup>5</sup>. Ainsi, lors de l'analyse de l'un des principaux cas sur lequel OSDI avait enquêté, les pairs ont relevé qu'OSDI était capable de traiter une affaire importante avec efficacité et efficience. En outre, il est apparu que le travail d'investigation d'OSDI pouvait constituer une base fiable pour les suites disciplinaires et pénales à donner.

14. Les bureaux OSDA et OSDI assurent un processus interne d'assurance-qualité solide.

<sup>5</sup> *Lignes directrices uniformes pour les enquêtes*, adoptées par la quatrième Conférence des enquêteurs internationaux, 2003.



## PERCEPTION DES PARTIES PRENANTES

15. Pour mesurer ses propres résultats, OSD a mis en place une démarche dite du "tableau de bord", qui permet de réaliser des évaluations sous l'angle de l'organisation interne, dans une perspective financière et du point de vue des parties prenantes. Dans ce dernier cas, des enquêtes de satisfaction servent à apprécier le niveau de satisfaction de la partie prenante concernée à l'issue d'un audit ou d'une inspection. Ces enquêtes utilisent un questionnaire en 20 points portant sur cinq des principaux domaines d'activités, que les personnes interrogées sont invitées à noter sur une échelle allant de 1 ("pas satisfait du tout") à 5 ("extrêmement satisfait"). Pour OSD, la note moyenne était de 4,3 ("satisfait"). Le tableau 3 fournit les notes attribuées dans chacun de ces domaines. OSD se fonde sur les résultats de ce questionnaire pour déterminer et appliquer les mesures de nature à renforcer l'impact de ses activités et améliorer ainsi continuellement la qualité des services qu'il fournit.

<b>TABLEAU 3: RAPPORT SUR LES ENQUÊTES DE SATISFACTION DES CLIENTS D'OSD, 2006-2007</b>				
	<b>Audits</b>	<b>Inspections</b>	<b>Enquêtes</b>	<b>Moyenne</b>
Portée	4,05	4,4	3,9	4,1
Processus	3,95	4,4	S/O	4,2
Communications	4,15	4,9	5	4,7
Publication des constatations et recommandations	3,7	4,5	S/O	4,1
Personnel	4,2	4,9	4,2	4,4
Moyenne	4,01	4,6	4,4	4,3
Système de notation (1-5): 1: Pas satisfait du tout 2: Pas satisfait 3: Relativement satisfait 4: Satisfait 5: Extrêmement satisfait				

## PRESENTATION DES RESULTATS DU CONTROLE

16. La direction et les organes directeurs sont responsables des processus du PAM en matière de gestion des risques, de vérifications et de gouvernance. OSD fournit au Directeur exécutif des assurances indépendantes et objectives sur l'efficacité de ces processus dans la réalisation des objectifs du PAM conformément aux politiques, règles et réglementations de l'Organisation.
17. Compte tenu: i) des améliorations des directives normatives; ii) du renforcement des capacités d'intervention d'urgence; iii) des modifications positives apportées aux procédures d'achat, à la gestion financière et au système de paiement électronique; iv) de l'établissement d'un système visant à assurer la protection des dénonciateurs d'abus; et v) de l'évaluation des processus de vérification en place par la réalisation d'audits au cours de l'exercice biennal, la fonction d'audit interne a conclu que le PAM présentait un niveau de risque moyen et une assurance relative quant à la réalisation de ses objectifs conformément à ses politiques, règles et réglementations. À cet égard, on a fait observer que le PAM: i) opérait dans des environnements extrêmement dangereux et instables, avec des risques pour la sécurité du personnel, ce qui limitait sa capacité de suivre les activités; ii) ne recevait pas toujours des rapports adéquats de la part des partenaires de coopération;



- iii) mettait en œuvre des changements majeurs et complexes tels que le Nouveau Modèle opératoire, les Normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS) et le Système mondial et réseau d'information du PAM (système WINGS) II; iv) devait constamment relever des défis dans le cadre des interventions d'urgence; v) faisait face à des problèmes liés à la mobilisation des ressources; et vi) ne disposait d'aucun cadre de vérification interne adopté officiellement.
18. Sur 2006–2007, l'audit interne a formulé 1 597 recommandations sur les processus utilisés, liés ou non aux technologies de l'information. Les problèmes relevés le plus fréquemment dans l'année concernaient le domaine fonctionnel de la gestion des opérations et des programmes, qui a également concentré le plus grand nombre de points présentant un niveau élevé de risque; venaient ensuite les domaines fonctionnels de la gestion et de l'établissement des rapports financiers d'une part et des services d'appui de l'autre (voir annexe II). Au cours de l'exercice 2006–2007, 966 recommandations devaient être mises en œuvre. Les bureaux responsables ont déclaré en avoir appliqué 690 (71 pour cent); OSD poursuit ses efforts pour donner suite aux autres recommandations.
19. En 2006–2007, sur les sept inspections de bureaux de pays réalisées, cinq portaient sur des domaines dans lesquels le nombre de plaintes révélait un risque élevé de mauvaise gestion ou de malhonnêteté. De façon générale, les inspections ont corroboré les constatations de l'audit selon lesquelles la gestion des opérations et des programmes était le secteur suscitant le plus grand nombre d'observations.
20. Au cours de la période 2006–2007, 389 nouvelles plaintes ont été enregistrées et 139 d'entre elles ont donné lieu à des poursuites. Par rapport à l'exercice 2004–2005, on a pu observer une forte baisse du nombre de cas de harcèlement, harcèlement sexuel et abus de pouvoir et de détournement de vivres; en revanche, le nombre de cas de fraude sur indemnités et de vol a augmenté (voir annexe III). L'une des principales enquêtes a porté sur la fraude financière au Bureau régional pour l'Afrique australe (à cette date ODJ). Cette enquête (voir paragraphes 52–57) a mis en évidence l'insuffisance des vérifications dans les domaines fonctionnels de la gestion financière et de la gestion des opérations et des programmes.
21. La fonction des inspections et des enquêtes a formulé 482 recommandations au cours de l'exercice, dont 412 (85 pour cent) ont été mises en œuvre.

---

## PRINCIPAUX PROBLEMES DE GESTION

### Interventions dans les situations d'urgence

22. Le PAM et les Nations Unies se sont attachés à améliorer leur capacité à répondre aux situations d'urgence humanitaire. En 2006, la fonction d'audit interne a examiné la réponse du PAM au tremblement de terre au Pakistan. Un audit similaire avait été réalisé en 2005 sur l'intervention de l'Organisation consécutive à la crise du tsunami en Asie. L'audit concernant le Pakistan a relevé plusieurs points forts: approbation en temps voulu des opérations, libération rapide des fonds, enquêtes d'évaluation menées sans délai, amélioration du ciblage, mise en place d'un Centre logistique commun des Nations Unies (UNJLC) et rôle de chef de file assumé dans le cadre de deux modules d'action groupée. Cet audit a également souligné plusieurs problèmes récurrents ou nouveaux, notamment:
- insuffisance de la structure de gestion et de l'appui à la gestion de l'urgence;



- insuffisance de la gestion des produits alimentaires et des systèmes de restitution des informations;
  - non-respect des règles dans certaines transactions d'achat;
  - absence d'instructions dans la gestion des services d'appui interorganisations; et
  - lacunes du système d'action groupée.
23. En 2006, le PAM a pris des mesures pour améliorer ses capacités de réponse à l'urgence. Ainsi, un protocole de lancement des interventions d'urgence de l'Organisation (*Activation Protocol for Responding to Corporate Emergencies*) a été publié le 20 mars 2006 et un poste de coordinateur des secours d'urgence a été créé à Rome. Une structure formelle a également été mise sur pied, incluant le Groupe de travail chargé des interventions rapides, que préside le coordinateur des secours d'urgence, et des sous-groupes de travail pour le déploiement du personnel. En outre, le PAM a mis en place un réseau d'Entrepôts de matériel destiné aux interventions humanitaires des Nations Unies, qui a fourni des services aux organismes des Nations Unies, aux organisations internationales, aux gouvernements et aux organisations non gouvernementales (ONG), soit gratuitement, soit sur la base du recouvrement des coûts. Le PAM a dirigé des modules d'action groupée dans les domaines de la logistique, des technologies de l'information et des communications (TIC) et de la nutrition.
24. La réponse du PAM aux urgences a été mise à l'épreuve pendant la crise du Liban en juillet et août 2006, qui a fait l'objet d'un audit en 2007. OSDA a relevé certains problèmes récurrents d'inadéquation dans les structures de commandement et de vérification, la gestion des produits alimentaires et la restitution des informations ainsi que dans les processus interorganisations.

## Gestion des opérations et des programmes

25. Le Plan stratégique du PAM (2006–2009) indiquait que l'Organisation n'était toujours pas en mesure de présenter des exposés systématiques et assortis de preuves des résultats obtenus. Le suivi et l'évaluation de l'efficacité des activités appelle de nouvelles améliorations. Au cours de l'exercice, OSDA a examiné les processus de gestion par le PAM des opérations et des programmes, en entreprenant 4 audits au Siège, 31 audits sur le terrain et 7 inspections. La gestion des programmes a également été examinée pour certaines enquêtes. Sur les 415 recommandations à mettre en œuvre à l'issue des audits, 21 étaient associées à un risque élevé, 179 à un risque moyen et 215 à un risque faible.

### ⇒ Problèmes récurrents

26. Les conditions de sécurité dans lesquelles se déroulent certaines opérations importantes du PAM limitent considérablement le suivi des activités de l'Organisation. Cette situation a accentué les menaces de détournement de vivres, de sorte que les bénéficiaires visés risquent de ne pas recevoir de nourriture.
27. Des retards et un manque de précision ont été constatés dans les rapports des partenaires de coopération gouvernementaux et non gouvernementaux ayant distribué des vivres au nom du PAM; celui-ci risquait donc de présenter des rapports normalisés sur les projets et d'autres comptes rendus non fiables.
28. Le PAM ne disposait pas d'un système d'information intégré favorisant tous les processus de gestion des programmes. Il s'en est suivi une multiplication des systèmes d'enregistrement des données et une perte de temps lors du rapprochement des informations; cette situation a également eu une incidence sur les comptes rendus relatifs



aux distributions de vivres. Le problème a été aggravé par l'absence d'une base de données suivi-évaluation centralisée permettant de suivre les effets directs et de prendre des mesures correctives. OSDA n'a cessé de recommander la mise en place d'un tel système au niveau de l'Organisation. Certains travaux ont été réalisés en ce sens dans le cadre de l'approche commune de suivi et d'évaluation associée au système WINGS II.

29. Le PAM suit l'acheminement des vivres au travers du Système d'analyse et de gestion du mouvement des produits (COMPAS), dont une version améliorée (COMPAS II) a été mise en place en 2004. Les audits d'OSDA ont notamment révélé les insuffisances suivantes dans le fonctionnement des systèmes de suivi des produits de l'Organisation: enregistrement inapproprié des données, retard de l'actualisation, incohérences des données et non-consignation des pertes. L'utilisation de COMPAS a été faible au tout début des interventions d'urgence, le personnel se servant principalement de tableurs Excel pour suivre le mouvement des produits.
30. Pour prévenir la rupture des filières de produits alimentaires et répondre aux besoins d'urgence, le PAM a recouru régulièrement au prêt ou à l'emprunt de produits relevant d'autres opérations d'urgence, interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR) et projets. Cette pratique soulève plusieurs problèmes: insuffisance des données enregistrées, prise en charge des coûts associés, respect des conditions des donateurs et choix d'un traitement comptable approprié.

#### ⇒ *Nouveaux problèmes*

31. En raison de l'évolution des activités du PAM, de nouveaux problèmes sont apparus au cours de l'exercice dans le domaine fonctionnel de la gestion des programmes. On a ainsi pu observer des difficultés liées aux Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies dans un pays et au nouveau Bureau d'appui du PAM en situation d'urgence sur le terrain.
32. Sur les 415 recommandations à mettre en œuvre en 2006–2007 dans le domaine de la gestion des opérations et des programmes, 298 (72 pour cent) ont été appliquées par la direction. OSDA continue de suivre la mise en œuvre des recommandations restantes.

### **Gestion financière et établissement des rapports**

33. Le PAM a mis en place une structure décentralisée, qui s'est traduite par des opérations dans 77 bureaux de pays, 6 bureaux régionaux et 12 bureaux de liaison. Les informations financières ont été enregistrées dans le système WINGS. Le système de paiement électronique a été instauré dans 53 bureaux de pays et bureaux régionaux. Au cours de l'exercice, les processus de gestion financière et de comptes rendus ont été audités dans 46 bureaux de terrain et 2 unités du Siège. Sur les 319 recommandations d'audit à mettre en œuvre en 2006–2007, 2 étaient associées à un risque élevé, 132 à un risque moyen et 185 à un risque faible.

#### ⇒ *Problèmes récurrents*

34. L'enquête sur la suspicion de fraude financière de deux membres du service financier d'ODJ a fait apparaître des insuffisances dans la séparation des attributions, le rapprochement des paiements dans le système de paiement électronique et le système WINGS, les rapprochements bancaires et les vérifications dans le système de paiement électronique. Les audits effectués par OSDA pendant l'exercice ont continué de déceler des faiblesses similaires dans la gestion financière et l'établissement des rapports. La direction a instauré trois améliorations majeures suite à la fraude d'ODJ: i) centralisation du fichier des fournisseurs; ii) utilisation de documents types dans le système de paiement électronique; et iii) ponctualité et exhaustivité des rapprochements bancaires.



⇒ *Nouveaux problèmes*

35. En 2007, OSDA a examiné la mise en œuvre des normes IPSAS au PAM et formulé des recommandations pour assurer la mise en conformité de l'Organisation avec ces normes dans le délai imparti. Il a également signalé les domaines où l'interprétation des règles à respecter devrait être éclaircie.
36. Sur les 319 recommandations d'audit à mettre en œuvre pendant l'exercice 2006–2007 dans le domaine fonctionnel de la gestion financière et des comptes rendus, 243 (76 pour cent) ont été appliquées. OSDA continue de suivre la prise en compte des autres recommandations. Le service d'enquête d'ODJ a formulé 27 recommandations sur la gestion et les vérifications, la plupart concernant la gestion financière et le système de paiement électronique; 18 (67 pour cent) d'entre elles ont été déclarées mises en œuvre et 8 sont en cours d'application.

### **Mobilisation des ressources**

37. Le PAM est une organisation financée au moyen de contributions volontaires. L'un de ses principaux objectifs de gestion est de mobiliser des ressources pour faire face aux besoins. Le Plan stratégique (2006–2009) souligne que le manque de fonds constitue un risque non négligeable et indique que, malgré un début de diversification de sa base de ressources, l'Organisation demeure financièrement tributaire des ressources d'un nombre relativement faible de donateurs. Dans le cadre d'un audit réalisé au Siège et de 12 audits effectués sur le terrain, OSDA a examiné la mobilisation des ressources, les liaisons avec l'extérieur et les partenariats. Il en est ressorti 10 recommandations à mettre en œuvre; trois d'entre elles étaient associées à un risque élevé, deux à un risque moyen et cinq à un risque faible.
38. Les questions évoquées dans le rapport biennal de l'Inspecteur général pour l'exercice 2004–2005 au sujet du recouvrement intégral des coûts ont continué de poser problème au PAM. En mai 2006, le Département de la mobilisation de fonds et de la communication (FD) a publié une directive et fourni des instructions visant à adopter une démarche plus structurée de recouvrement de la totalité des coûts dans les cas où les produits alimentaires étaient offerts gratuitement par un gouvernement hôte afin d'être utilisés dans le pays, sans être produits dans celui-ci ni importés dans un cadre commercial. L'absence d'orientations sur l'évaluation des dons en nature et des services a de nouveau été constatée.
39. En 2006, un audit réalisé par OSDA à la Division des relations avec les donateurs du secteur privé (FDP) soulignait la nécessité: i) d'une stratégie de mobilisation de fonds privés conforme au Plan stratégique; ii) de la formalisation des politiques et orientations au moyen de circulaires et de directives; iii) de la clarification de la hiérarchie des responsabilités et de la structure de FDP; iv) d'une sélection des donateurs du secteur privé; et v) de la mise au point d'un système d'information centralisé de collecte de fonds privés. La direction a accepté de mettre en œuvre ces recommandations. La nouvelle stratégie de collecte de fonds privés a été approuvée par le Conseil lors de sa première session ordinaire de 2008.
40. Pendant l'exercice 2006–2007, dix recommandations à mettre en œuvre ont été formulées à la suite d'audits, et huit d'entre elles ont été appliquées.

## Services d'appui

41. Les services d'appui ont fait l'objet de 32 audits sur le terrain et de 5 audits au Siège, lesquels ont permis de formuler au total 133 recommandations à mettre en œuvre; 3 d'entre elles étaient associées à un risque élevé, 41 à un risque moyen et 89 à un risque faible.
42. Le Plan stratégique du PAM (2006–2009) considère la capacité et la stabilité du personnel du PAM dans des environnements de travail générateurs de stress comme un risque. L'Objectif de gestion 2 du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2006–2007 est libellé comme suit: "Être l'employeur de choix d'un personnel compétent déterminé à éliminer la faim". OSDA a examiné les processus de recrutement, de réaffectation et de promotion à l'occasion d'un audit réalisé en 2006, qui a confirmé que les processus des ressources humaines du PAM restaient associés à un risque élevé. L'examen a fait ressortir la nécessité de progresser sur les points suivants:
  - approbation d'un plan stratégique des ressources humaines;
  - rédaction d'un manuel des ressources humaines;
  - accélération du déploiement du personnel sur le terrain dès l'apparition des crises de grande ampleur;
  - renforcement de la transparence et de la cohérence des processus d'embauche et de promotion;
  - respect des calendriers d'évaluation des performances; et
  - pourvoi rapide des postes critiques vacants.
43. La Division des ressources humaines (ADH) a commencé à mettre en conformité les fonctions des ressources humaines avec le Plan stratégique. Une stratégie des ressources humaines conforme au Plan stratégique (2008–2011) devrait être présentée au Conseil pour approbation en 2008.
44. OSDA a également examiné les processus de mesure et de compte rendu des résultats au cours de l'exercice biennal et fait plusieurs recommandations pour les améliorer, notamment en établissant un cadre clair d'évaluation et de rapports.
45. Sur 133 recommandations à mettre en œuvre en 2006–2007, 85 (64 pour cent) ont été appliquées.

## Technologies de l'information

46. Pendant l'exercice, cinq audits fonctionnels des processus des TI ont été réalisés. Ces audits ont donné lieu à 78 recommandations à mettre en œuvre; 29 d'entre elles étaient associées à un niveau de risque faible, 44 à un niveau de risque moyen et 5 à un niveau de risque élevé. Ont notamment été examinés le système de paiement électronique, le système de mobilisation des ressources, COMPAS, le Portail de l'action du système des Nations Unies sur le personnel (PASPort), le système des ressources humaines pour le personnel local et l'élaboration du système WINGS II.
47. OSDA a examiné le système de paiement électronique au Siège et dans quatre bureaux de terrain. Suite à l'enquête pour fraude financière à ODJ, la direction s'est intéressée: i) à l'amélioration des vérifications en relation avec le système de paiement électronique, notamment à la forte disponibilité des services Internet et à l'accès aux sauvegardes dans les bureaux de terrain; ii) à l'établissement d'une liste de pointage de sécurité détaillée pour les bureaux de terrain; et iii) à la création d'une bibliothèque de documents types.

L'audit a déterminé que le système de paiement électronique était un processus à haut risque qui présentait certaines des lacunes relevées dans le cas de fraude d'ODJ:

- insuffisance des vérifications de sécurité matérielles et logiques portant sur les fonctions du système de paiement électronique;
  - absence de véritable séparation des réseaux du système de paiement électronique: les utilisateurs pouvaient accéder à d'autres réseaux, services, sites Web et systèmes installés dans les bureaux de terrain;
  - surveillance insuffisante de la création des comptes d'utilisateur et des profils d'accès associés;
  - suivi inadéquat des processus du système de paiement électronique: les utilisateurs de ce système ne vérifiaient pas les journaux de transactions et d'activités; et
  - mise en œuvre inefficace de la bibliothèque de documents types dans certains bureaux de pays et bureaux régionaux.
48. La direction déclare qu'elle a remédié aux insuffisances et réalisé des changements pour 31 pour cent des recommandations issues des audits.
49. L'examen par OSDA des processus de développement du système WINGS II a permis de déterminer les domaines à améliorer pour respecter la date limite actuelle de mise en place de cette nouvelle version (janvier 2009).
50. Sur 78 recommandations à mettre en œuvre en 2006–2007, 49 (63 pour cent) ont été appliquées.

## PRINCIPALES ENQUÊTES

51. Au cours de l'exercice 2006–2007, 139 nouvelles enquêtes ont été enregistrées; 42 cas issus de l'exercice 2004–2005 ont été menés à bien. Sur les 181 affaires traitées, 127 ont été closes. Parmi les cas enregistrés lors de l'exercice biennal, 29 concernaient des affaires de harcèlement, de harcèlement sexuel, d'abus de pouvoir et de fraude sur indemnités; 5 étaient liés à une exploitation ou à des abus sexuels et 67 à des fraudes ou des pertes de produits. Certains cas importants sont décrits ci-dessous et on trouvera à l'annexe IV un résumé des affaires liées aux fraudes et présomptions de fraude qui ont été communiquées au Commissaire aux comptes.

### Fraude financière – Bureau régional pour l'Afrique australe

52. Le 21 octobre 2005, le Directeur régional d'ODJ a sollicité l'aide d'OSDI dans le cadre d'une enquête sur une fraude financière d'un montant de 1,2 million de dollars. Une entreprise de transport l'avait en effet contacté au sujet d'une facture en souffrance, qui semblait, d'après une enquête préliminaire, avoir été réglée sur le compte bancaire d'un fournisseur non enregistré auprès du PAM. Une recherche plus approfondie a montré que 12 versements avaient été effectués au bénéfice de ce fournisseur et qu'un assistant aux finances d'ODJ était propriétaire de la société en question. Après enquête, OSDI a établi que 3,3 millions de dollars supplémentaires avaient été virés au profit d'un autre fournisseur non enregistré, et que la société bénéficiaire appartenait à un chargé de finances national d'ODJ. OSDI a découvert deux autres paiements de 1,16 million de dollars au total destinés à un troisième fournisseur appartenant à ce même responsable et figurant non inscrit dans le fichier fournisseurs de l'Organisation. Aucune de ces trois



entreprises avait conclu de contrat avec le PAM et il n'a été retrouvé aucune trace d'une quelconque cession en leur faveur de la part d'un fournisseur enregistré.

53. Un examen de la gestion financière d'ODJ a révélé que le système de paiement électronique de ce bureau n'était pas lié automatiquement au système WINGS. Résultat: les informations nécessaires à la transaction étaient enregistrées séparément dans le système de paiement électronique par un "opérateur de saisie" et les règlements déclenchés par deux fonctionnaires indépendants habilités à le faire au moyen de leurs cartes d'identification personnelles. L'assistant aux finances faisait fonction d'"opérateur de saisie". Le chargé de finances national n'était pas autorisé à émettre les paiements, mais en l'absence du chargé de finances régional, il avait accès aux cartes codées d'au moins deux personnes habilitées indépendantes et pouvait par conséquent effectuer les règlements. Profitant de cette situation, le chargé des finances et l'assistant aux finances se sont mis d'accord pour saisir et émettre des paiements en leur faveur à partir des comptes d'ODJ.
54. L'examen des transactions WINGS réalisé par OSDI a fait apparaître une série d'annulations de paiements et de compensations croisées des transactions frauduleuses en référence à des obligations valides, qui étaient destinées à masquer les détournements. Ces opérations étaient menées par l'assistant aux finances, le chargé des finances national ou le personnel sous leur responsabilité. En 2003, une série de règlements de factures émises au bénéfice d'entreprises de transport a été utilisée pour faciliter un deuxième paiement en utilisant les factures qui avaient déjà été saisies. D'autres documents WINGS tels que des pièces justificatives ou des factures fournisseurs ont été détournés pour facturer directement un projet et permettre des paiements en double.
55. OSDI est parvenu à la conclusion que les deux agents chargés des finances s'étaient entendus pour soustraire au PAM quelque 6 millions de dollars et que la malversation avait été possible à cause de l'insuffisance des vérifications internes, insuffisance qui avait été mise en évidence lors d'audits précédents. La vérification des contrats de transport a également révélé certaines failles. En particulier, l'absence de pièces justificatives adéquates pour les contrats logistiques aux premières étapes de l'intervention d'urgence a abouti à des "paiements d'avance" et crée un environnement propice à la fraude. Ce phénomène s'est également traduit par la décision finale d'arbitrage en faveur d'un transporteur et au détriment du PAM pour un montant de 3 millions de dollars.
56. Les deux membres du personnel de l'Organisation impliqués dans l'escroquerie ont été inculpés par la police sud-africaine; des poursuites judiciaires sont en cours. Leurs biens personnels, y compris leurs comptes bancaires, ont été saisis et la majeure partie de ces biens pourrait être transférée au PAM en cas de condamnation; leur valeur est supérieure à 5 millions de dollars.
57. OSDI a formulé 27 recommandations relatives aux vérifications internes et 10 au sujet de l'action concernant le personnel. La direction a déclaré que 18 recommandations sur les vérifications internes et 7 recommandations relatives au personnel avaient été mises en œuvre; 8 recommandations de vérification interne et 3 recommandations sur le personnel sont en cours d'application. Quant aux recommandations de vérification interne qui n'ont pas encore été suivies d'effet, la direction estime que des dispositifs compensateurs sont en place. En sanctionnant des membres du personnel, le PAM veut faire bien comprendre à ses employés en général et aux responsables en particulier que l'obligation redditionnelle est un pilier essentiel de la gouvernance de l'Organisation.

## Commerce et exportation d'or non autorisés – République démocratique du Congo

58. OSDI a reçu de la part d'un négociant en or de la République démocratique du Congo une plainte écrite à l'encontre d'un membre du personnel du PAM. La plainte avait été transmise au PAM par le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général. Le négociant aurait porté plainte auprès de la police des mines afin de récupérer de l'argent que lui devaient le fonctionnaire et son associé dans le cadre d'une entreprise de commerce et d'exportation d'or vers la fin de 2006. Le plaignant affirmait que le fonctionnaire avait délibérément porté de fausses accusations contre lui et soudoyé des fonctionnaires du bureau du procureur, ce qui avait entraîné son arrestation et sa détention à la prison centrale.
59. L'enquête a établi que le fonctionnaire du PAM avait été impliqué dans le commerce et l'exportation illicites d'or avec son associé présumé. Il est également apparu que ce fonctionnaire avait omis d'informer comme il convient les fonctionnaires des Nations Unies de son implication dans une procédure policière et judiciaire, et notamment de sa participation à deux interrogatoires et de l'établissement de sa déposition signée pendant les horaires de travail du PAM. OSDI a considéré que le rôle du fonctionnaire dans le commerce illégal d'or, puis sa tentative de dévier l'enquête, étaient inacceptables et portaient préjudice à l'image des Nations Unies et du PAM. OSDI a également constaté que la non-divulgaration aux fonctionnaires des Nations Unies de la procédure pénale dans laquelle il était impliqué constituait un danger pour lui, pour ses collaborateurs directs et éventuellement pour d'autres membres du personnel des Nations Unies. Le PAM a mis fin au contrat de ce fonctionnaire.

## Perte de produits – Soudan

60. L'aide d'OSDI a été sollicitée par le directeur du bureau de pays au Soudan après la découverte par ce bureau du reconditionnement de 53 tonnes de vivres du PAM à Khartoum, évaluées à 15 000 dollars, et de 81 tonnes à Nyala, pour une valeur de 23 000 dollars, ainsi que de la corruption et la tentative de corruption de membres du personnel du PAM dans cette dernière ville. L'un des agents du transporteur et un fonctionnaire du PAM ont été arrêtés par la police au cours d'une opération pendant laquelle le personnel de sécurité du bureau de pays a assisté les policiers.
61. Les constatations d'OSDI ont fait ressortir de graves lacunes dans les vérifications logistiques lors de l'intervention d'urgence au Darfour. Ces défaillances ont permis à des transporteurs d'enfreindre les obligations contractuelles en effectuant des transbordements et en retardant les livraisons. Ce défaut de vérification à un haut niveau s'est retrouvé à l'échelon des bureaux locaux, où l'inexactitude des données COMPAS a empêché d'appliquer les mesures logistiques les plus simples comme le rapprochement des stocks. Ces manquements ont favorisé la substitution fréquente de vivres du PAM par les transporteurs et entraîné des pertes considérables pour l'Organisation.
62. Les transporteurs ont utilisé des camions semi-remorques pour effectuer des transbordements illicites, en transportant les vivres des points de départ vers Khartoum et El Obeid, puis en se servant de camions plus petits pour rejoindre des destinations au Darfour. Le bureau de pays ne disposait d'aucun système structuré pour suivre les vivres transbordés. Cette situation, conjuguée à un retard dans l'avancement de COMPAS, a mis le bureau de pays dans l'impossibilité d'employer ce système en 2004 pour suivre les livraisons au Darfour avec précision. Les transporteurs étaient visiblement conscients de ce manque de suivi et ils l'ont exploité pour décharger et stocker des vivres dans leurs entrepôts, puis envoyer les camions recharger des produits supplémentaires; ce stratagème



leur permettait d'augmenter leur capacité de transport et leur activité apparente ainsi que les avances qui leur étaient réglées. Quelque 10 000 tonnes de vivres ont été découvertes par le personnel de sécurité du bureau de pays et OSDI dans les entrepôts de trois transporteurs. OSDI a constaté qu'au moins sept transporteurs se livraient à des transbordements non autorisés.

63. OSDI a découvert 1 300 tonnes de vivres substitués pour la seule ville d'El Geneina, mais ce volume ne représentait que la partie visible d'un stock de 30 000 tonnes; il est donc probable que la quantité réelle de vivres substitués est bien plus importante. Il est possible que les transporteurs se soient procurés des produits dans les entrepôts du PAM à Khartoum, les aient vendus sur le marché de la ville, puis aient acheté des vivres au Darfour, dont une partie provenait de distributions précédentes de l'Organisation, afin de les livrer au PAM dans cette région comme s'il s'agissait de produits initialement chargés à Khartoum. Treize enquêtes de police ont été ouvertes à Khartoum et au Darfour au sujet de substitution de vivres de la part de transporteurs.
64. OSDI et le personnel de sécurité du bureau de pays ont aidé la police d'El Geneina à arrêter un fonctionnaire du PAM qui s'occupait de viser des documents de transport illicites contre versement de pots-de-vin par des transporteurs. Le fonctionnaire en question modifiait également la saisie des documents de transport dans COMPAS afin de faire croire que les vivres avaient été reçus.
65. OSDI a formulé 46 recommandations, dont 42 (91 pour cent) ont été mises en œuvre, les quatre autres n'ayant pas été appliquées par l'unité responsable. La direction a indiqué que des mécanismes de vérification avaient été mis en place pour s'assurer que les responsables du bureau de pays seraient alertés en cas de délais injustifiés de livraison des produits alimentaires au lieu de destination prévu.

### **Détournement de 1 348 tonnes de produits du PAM – Tadjikistan**

66. En octobre 2006, un membre du personnel national a rapporté à la direction du bureau de pays qu'une quantité importante de vivres avait été détournée par un collaborateur au cours de distributions effectuées pendant les mois de mai et d'avril de la même année. Le bureau de pays a effectué un examen préliminaire qui a confirmé ces allégations. Pendant cette période, le fonctionnaire suspecté avait quitté son service sans autorisation.
67. L'enquête d'OSDI a révélé que les vivres avaient été demandés et approuvés par le bureau de pays pour 125 591 bénéficiaires dans le cadre de distributions de vivres pour les groupes vulnérables organisées par le bureau auxiliaire en avril et mai 2006, et que 4 556 tonnes de produits alimentaires avaient été expédiées par l'entrepôt du PAM. Le rapport sur la distribution finale et les documents de transport envoyés pour paiement au bureau de pays indiquaient que les vivres avaient bien été acheminés comme prévu à l'origine. Cependant, un examen des rapports de distribution établis au bureau auxiliaire et non envoyés au bureau de pays faisait apparaître que la quantité totale de produits reçus sur les sites de distribution était de 3 261 tonnes pour seulement 94 325 bénéficiaires. L'examen des documents de transport et la vérification des signatures avec les contrôleurs de la distribution d'aide alimentaire a permis de constater que ces signatures avaient été falsifiées sur un nombre considérable de documents soumis au bureau de pays. Au cours de ces vérifications, il est aussi clairement apparu que des documents de transport supplémentaires devaient avoir été émis pour compenser les différences entre les quantités effectivement reçues par les contrôleurs de la distribution et celles consignées sur les documents de transport transmis pour paiement.



68. OSDI a conclu que le détournement avait été effectué sur l'initiative du fonctionnaire du PAM et que celui-ci avait été assisté par un autre employé qui avait établi les faux rapports de distribution à sa demande. OSDI a également établi que le premier membre du personnel avait personnellement détourné plusieurs convois de camions vers une boulangerie, où les produits alimentaires avaient été vendus. Les méfaits des deux fonctionnaires ont occasionné une perte de 590 051 dollars pour le PAM, ce qui comprend la valeur de 1 348 tonnes de vivres. OSDI a également constaté que le même fonctionnaire avait déjà détourné 28 tonnes de vivres d'une valeur de 11 197 dollars. Ce fonctionnaire a été renvoyé pour abandon de poste, et les constatations de l'enquête ont été consignées dans son dossier. Le contrat de l'employé qui l'avait aidé en établissant de faux rapports n'a pas été renouvelé à sa date d'expiration. OSDI a également recommandé au PAM d'envisager des poursuites pénales à l'encontre du fraudeur, de rayer la société de transport de la liste des fournisseurs pré-sélectionnés et de recouvrer les frais de transport encourus.
69. En outre, OSDI a estimé que la surveillance du bureau auxiliaire avait été insuffisante. Pour améliorer les vérifications internes, OSDI a recommandé que le bureau du PAM au Tadjikistan veille à ce que:
- les demandes de vivres approuvées soient communiquées aux niveaux central et local de gouvernement afin d'équilibrer les pouvoirs et de permettre aux agents gouvernementaux agissant au nom des bénéficiaires de bien comprendre les quantités de vivres que ceux-ci peuvent s'attendre à recevoir;
  - le rapprochement entre les rapports de distribution et d'expédition réalisé par le bureau auxiliaire soit examiné au niveau du bureau de pays; et
  - l'unité logistique participe aux distributions lorsqu'il n'y a pas de membres permanents du PAM sur place.
70. OSDI a formulé six recommandations, qui ont toutes été mises en œuvre.

## Exploitation et abus sexuels – Libéria

71. Le 5 mai 2006, le PAM a été informé qu'à l'occasion d'un atelier sur l'exploitation et les abus sexuels organisé par Save the Children Royaume-Uni au Libéria, un journaliste de la BBC avait interrogé deux bénéficiaires qui avaient déclaré avoir été forcées d'accorder des prestations sexuelles pour obtenir des vivres. Le 8 mai 2006, le reportage de la BBC sur l'atelier du Libéria mentionnait les constatations de Save the Children Royaume-Uni, et faisait état des témoignages des deux bénéficiaires qui affirmaient avoir été contraintes d'accepter des rapports sexuels avec des agents du PAM en échange de vivres.
72. OSDI est parvenu à retrouver et à interroger ces deux bénéficiaires. L'une d'entre elles, une femme de 20 ans appartenant à un groupe de personnes déplacées, a déclaré avoir dû accepter un rapport sexuel contre de la nourriture une fois en 2005. L'autre, une rapatriée de 30 ans, a rapporté plusieurs faits similaires entre 2003 et 2004. Des photographies d'employés du PAM susceptibles d'être les auteurs de ces actes ont été présentées aux deux femmes, mais aucune d'elles n'a été en mesure d'identifier les coupables. OSDI a constaté que, dans le cas de la première bénéficiaire, des éléments probants indiquaient que l'auteur des faits était vraisemblablement un membre du personnel d'une ONG coopérante. Dans le cas de la deuxième bénéficiaire, les éléments probants laissaient penser que les coupables étaient des chauffeurs employés par des sociétés travaillant pour le PAM. Dans les deux affaires, les femmes ont reçu de l'argent en échange d'actes sexuels. Selon elles, elles n'auraient peut-être pas obtenu de vivres si elles n'avaient pas accepté les rapports sexuels.



73. OSDI a conclu que, bien que les preuves de l'implication d'un employé du PAM fussent insuffisantes, les victimes pensaient clairement que les individus avec lesquels elles avaient eu des relations sexuelles étaient des membres du personnel de l'Organisation. Les coupables distribuaient les vivres du PAM, étaient arrivés dans des véhicules arborant l'emblème du PAM et portaient des vêtements affichant le nom de l'Organisation. OSDI a relevé que, puisque le travail du PAM entraîne des contacts avec les bénéficiaires au cours de la distribution des vivres, les individus participant à cette opération peuvent se livrer à des transactions condamnables fondées sur des rapports de forces inégaux et motivées par des gains matériels. Ainsi, le PAM risque de voir sa réputation mise à mal, non seulement en raison de la conduite de son personnel et de celui de ses partenaires de coopération, mais aussi du comportement de toutes les personnes participant à la chaîne d'approvisionnement dans les camps, y compris les conducteurs des transporteurs commerciaux et d'autres personnes associées aux vivres du PAM.
74. OSDI a formulé 16 recommandations, parmi lesquelles 10 (63 pour cent) ont été déclarées comme ayant été mises en œuvre. La direction a indiqué qu'il avait été demandé à l'ensemble des bureaux de pays et des bureaux régionaux d'insérer dans les contrats de transport une clause visant à assurer la protection contre l'exploitation et les abus sexuels et que cette obligation avait été intégrée dans le manuel concernant les transports.

### **Exploitation et abus sexuels**

75. Un membre du personnel international a signalé qu'il avait été accusé par des fonctionnaires gouvernementaux d'avoir eu une liaison avec une mineure, et qu'il avait payé un pot-de-vin de 1 500 dollars pour que la plainte reste sans suite. Le fonctionnaire a également indiqué avoir reçu des menaces de mort. Ensuite, ce fonctionnaire: i) n'a pas suivi les instructions du directeur adjoint du bureau de pays lui enjoignant de rendre compte au bureau de pays; ii) a quitté son service un jour avant la date prévue pour un congé approuvé; et iii) est entré dans un pays voisin sans autorisation. Le fonctionnaire n'a pas suivi les instructions du collègue chargé de la sécurité sur le terrain lui demandant de rencontrer les fonctionnaires locaux, de confirmer l'objectif de la rencontre et de rendre compte à la haute direction du bureau de pays.
76. L'enquête d'OSDI a déterminé que certaines preuves confirmaient que le fonctionnaire avait eu des rapports sexuels avec une mineure bénéficiaire de l'assistance du PAM. OSDI a conclu que ce membre du personnel avait enfreint la Circulaire du Secrétaire général concernant l'exploitation sexuelle et qu'il avait quitté son poste un jour avant la date de son congé annuel. OSDI a considéré que ce fonctionnaire avait fait preuve d'indiscipline en ceci qu'il s'était manifestement soustrait à ses obligations, ne répondant pas au téléphone alors qu'il savait, ou aurait dû savoir, que le directeur adjoint du bureau de pays cherchait à lui transmettre des instructions, et qu'il avait franchi la frontière d'un pays voisin sans autorisation. OSDI a constaté que le fonctionnaire s'était souvent montré évasif et peu coopératif, et avait fait de fausses déclarations au cours de l'enquête.
77. Le fonctionnaire a été renvoyé sur-le-champ. Les six recommandations formulées ont toutes été mises en œuvre.

## **Violation de la politique du PAM concernant la protection des personnes signalant des cas d'irrégularité, et plainte pour conflit d'intérêt**

78. Le licenciement sans préavis d'un membre du personnel du PAM en mars 2007 a entraîné le dépôt par celui-ci d'une plainte pour mesure de rétorsion. Sa plainte était fondée sur le fait qu'il avait signalé en 2002 des irrégularités en relation avec un contrat dans un bureau de pays.
79. L'enquête d'OSDI a permis de déterminer que ce fonctionnaire avait bien signalé des irrégularités mais elle n'a pu établir aucun lien entre le dépôt de sa plainte en 2002 et les procédures disciplinaires qui ont conduit à son licenciement en 2007. OSDI a examiné la possibilité d'un complot, mais n'a trouvé aucune preuve corroborant les dires de l'employé sur ce sujet. OSDI a conclu qu'il existait des preuves claires et convaincantes que la direction aurait imposé la mesure disciplinaire au fonctionnaire indépendamment de sa plainte de 2002. L'intéressé a été informé de ces conclusions.

## **Violation de la politique du PAM concernant la protection des personnes signalant des cas d'irrégularité**

80. Un membre du personnel a prétendu avoir fait l'objet d'une mesure disciplinaire et d'autres procédures suite à sa participation à une activité protégée. Il a demandé que l'Inspecteur général examine sa plainte dans le cadre de la politique du PAM concernant la protection des personnes signalant des cas d'irrégularité.
81. L'enquête a conclu que les preuves disponibles ne corroboraient en rien la plainte de ce fonctionnaire, selon laquelle la mesure disciplinaire aurait été prise par la direction en rétorsion à sa participation à cette activité protégée, et qu'il n'existait aucune preuve susceptible d'appuyer ses allégations de représailles. Le fonctionnaire concerné a été informé de ces conclusions.

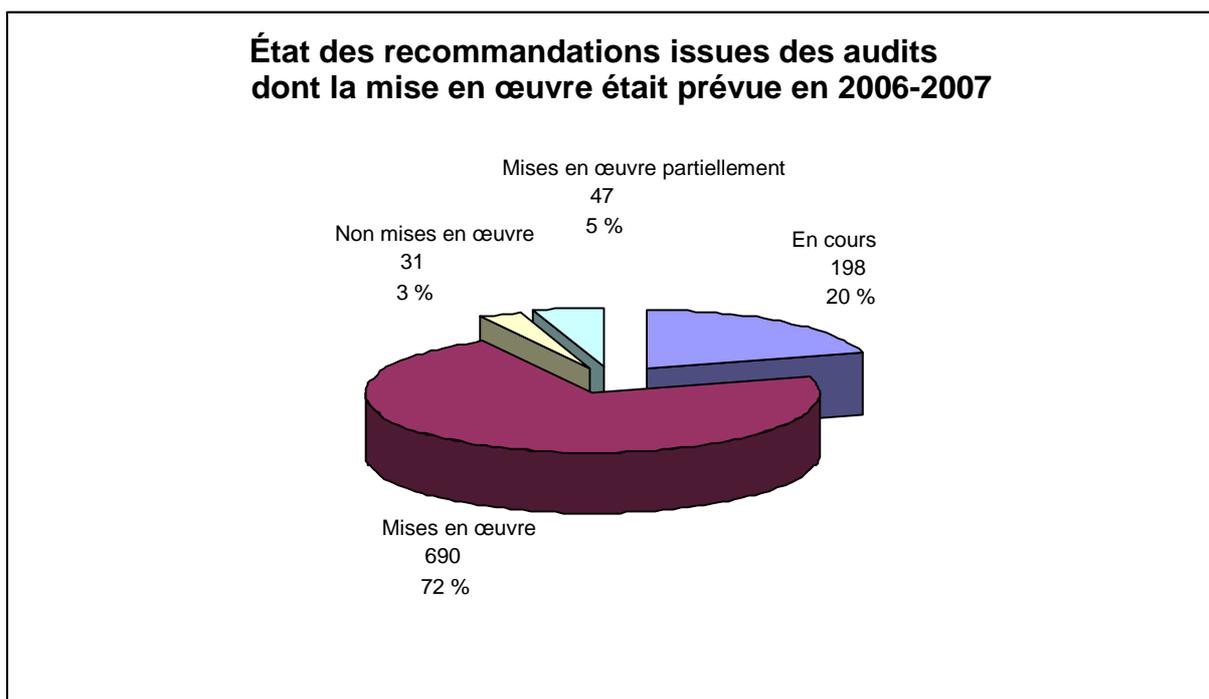
---

## **REPONSE DE LA DIRECTION**

### **Mise en œuvre des recommandations**

82. En 2005, OSDA a mis en place un système de suivi de la mise en œuvre de ses recommandations, laquelle relève de la responsabilité de la direction. Ce suivi permet à OSDA de juger du niveau de réponse de la direction et constitue un élément important des assurances fournies par le Bureau au Directeur exécutif. Fin 2007, 68 pour cent des 5 873 recommandations issues des audits enregistrées dans le système avaient été closes; 8 pour cent étaient en cours d'application et 24 pour cent restaient en suspens. Sur les 81 recommandations considérées comme n'ayant pas été appliquées, 3 étaient liées à des risques importants, 25 à des risques moyens et 53 à des risques faibles. La mise en œuvre de 1 068 autres recommandations, dont 33 associées à des problèmes à haut risque, est restée en attente pendant plus d'un an. Les audits menés en 2006–2007 ont donné lieu à 1 597 recommandations, qui sont encore en cours de traitement sauf pour 648 d'entre elles. L'une des recommandations considérées comme non mises en œuvre est liée à un risque élevé. En 2006–2007, sur 966 recommandations qui devaient être mises en œuvre, 690 (71 pour cent) ont été déclarées comme ayant été appliquées par les bureaux responsables.





83. La fonction d'enquête a formulé 319 recommandations, dont 265 (83 pour cent) ont été mises en œuvre, les autres étant en suspens.
84. La fonction d'inspection a émis 163 recommandations, dont 147 (90 pour cent) ont été déclarées appliquées, 10 pour cent restant en suspens.

### Sanctions à l'encontre du personnel

85. Les sanctions à l'encontre du personnel recommandées dans le cadre d'une procédure administrative/disciplinaire faisant suite à une enquête contribuent à garantir une conduite appropriée: elles font clairement savoir à l'ensemble du personnel qu'une conduite jugée non satisfaisante ne sera pas tolérée. Le PAM a sanctionné 87 des 106 personnes qui ont fait l'objet de rapports au cours de l'exercice biennal<sup>6</sup>. Parmi elles, 4 ont été sanctionnées à la suite de rapports émis en 2005, 41 à la suite de rapports datant de 2006 et 42 à la suite de rapports établis en 2007. Ont ainsi été sanctionnés: 20 fonctionnaires internationaux et Volontaires des Nations Unies, 66 membres du personnel national, notamment agents liés par des contrats de service ou des accords de services spéciaux, et une personne ne faisant pas partie du personnel.

### Pertes et montants recouvrés

86. Une perte de 1,2 million de dollars a été enregistrée au cours de l'exercice biennal. Sur cette même période, le montant recouvré s'élève à 860 000 dollars, principalement au Cambodge où, grâce à la persévérance de la direction, le PAM a avancé sur la voie du recouvrement intégral des pertes.

<sup>6</sup> Ce chiffre comprend les procédures administratives et disciplinaires.

## TENDANCES

87. La gestion des opérations et des programmes reste le domaine qui donne lieu au plus grand nombre de recommandations issues d'audits à mettre en œuvre au cours de l'exercice biennal 2006–2007, soit 415, ainsi qu'au nombre le plus important de recommandations liées à des risques élevés, 21 au total. Suit le domaine fonctionnel de la gestion financière et de l'établissement des rapports, avec 319 recommandations, dont 2 seulement relatives à de hauts risques. Ces deux domaines fonctionnels totalisent 76 pour cent des observations (voir l'annexe II), résultat cohérent avec ceux de de l'exercice biennal précédent, et sont les plus importants au sein du PAM. Le fait que la gestion financière et l'établissement des rapports n'aient donné lieu qu'à quatre observations liées à des risques élevés révèle une amélioration des vérifications dans ce domaine.
88. Les audits classent les problèmes selon cinq causes sous-jacentes: i) conformité; ii) erreur; iii) orientations; iv) directives; et v) ressources. Dans la ligne des rapports précédents, la catégorie "conformité" continue de constituer la principale cause d'émission de recommandations d'audits, avec 513 points (53 pour cent) à mettre en œuvre, dont 14 liés à des risques élevés (voir l'annexe V). Le rapport de l'Inspecteur général (2004–2005) (WFP/EB.A/2006/6-F/1, paragraphe 39, page 13) constate: "Cela est imputable principalement au fait que le PAM opère dans des situations d'urgence, ce qui conduit à mettre un accent plus marqué sur le respect des règles et procédures prescrites. Il importe que la direction entreprenne d'examiner si les règles, réglementations et procédures existantes sont appropriées dans le contexte de situations d'urgence. Dans la négative, il faudrait élaborer des règles et procédures qui soient plus réalistes et plus facilement applicables tout en continuant d'assurer un contrôle adéquat." Nos activités au cours de la crise déclenchée par le tremblement de terre dans le sud de l'Asie ont montré qu'il est toujours nécessaire de se recentrer sur cette recommandation. Les autres travaux d'audit réalisés en 2006–2007 ne portaient pas spécifiquement sur des situations d'urgence. Les problèmes liés à la conformité relevés par ces travaux pourraient être révélateurs de faiblesses des mécanismes généraux de vérification. La catégorie "orientations" (227 recommandations), et la catégorie "directives" (96 recommandations), représentent les cas les plus fréquents après la conformité.
89. Le nombre de plaintes enregistrées est passé de 182 en 2004–2005 à 389 en 2006–2007. Toutefois, le nombre de plaintes ayant entraîné des enquêtes est resté stable: 139 nouvelles enquêtes ont été recensées en 2006–2007, contre 150 en 2004–2005. Sur le total des plaintes reçues, 31 pour cent ont été enregistrées par l'intermédiaire du "téléphone rouge". La plupart ont été transmises par les bureaux de pays. Par rapport à 2004–2005, on a constaté un recul notable du nombre de cas relevant des catégories harcèlement, harcèlement sexuel et abus de pouvoir et détournement de vivres, et une augmentation des cas de fraude sur indemnités et de vol. Après avoir atteint un pic en 2004, le nombre de cas semble se stabiliser à environ 70 nouvelles enquêtes par an.

## PRATIQUES OPTIMALES

90. OSD a ouvert la voie en matière de gestion des risques de l'Organisation. La politique du PAM dans ce domaine a été approuvée par le Conseil en 2005. En 2006, la responsabilité de l'intégration de la gestion des risques au sein de l'Organisation a été transférée d'OSD à OEDR, puis, peu de temps après, à l'Unité de la gestion du changement (OEDCM). Un manuel d'instructions sur la gestion des risques de



l'Organisation a été publié et un site Intranet a été mis en place. Le profil de risque de l'Organisation a été actualisé et OSDA a apporté son appui aux bureaux demandant de l'aide pour organiser des ateliers sur la gestion des risques. Le PAM doit continuer la mise en place de cette pratique optimale sur sa lancée, en dépit des changements au sein de la direction et du débat qui se poursuit sur le budget administratif et d'appui aux programmes (AAP). Depuis 2006, OSDA réalise l'audit de la gestion des risques de l'Organisation en tant que processus.

91. OSD a contribué à l'élaboration de la politique du PAM concernant la protection des personnes signalant des cas d'irrégularité, qui a été publiée sous forme de circulaire du Directeur exécutif en novembre 2006. Elle a ensuite été modifiée conformément à la circulaire ST/SGB/2005/21 du Secrétaire général établissant le cadre éthique des Nations Unies. Le PAM a également créé un Bureau de la déontologie. Durant l'exercice biennal, OSD a mené trois enquêtes sur des allégations de représailles suite à des dénonciations de manquements. Deux d'entre elles sont évoquées dans les paragraphes 78 à 81.
92. Conformément à l'Article VII, paragraphe 6, du Statut du PAM, le Directeur exécutif du PAM administre le personnel de l'Organisation conformément au Statut et au Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ainsi qu'aux règles spéciales qu'il peut établir en accord avec le Secrétaire général et le Directeur général. OSD a pressé la direction d'ajouter une règle spéciale au Règlement du personnel afin d'obliger les responsables à révéler les conflits d'intérêt et à effectuer des déclarations de situation financière. Le Statut du personnel de la FAO a depuis lors été modifié. Le Bureau de la déontologie du PAM met actuellement au point une politique relative aux déclarations de situation financière et de conflits d'intérêts à appliquer à compter de 2008.
93. En 2006, OSD a travaillé avec le groupe chargé des questions de personnel et la Division des ressources humaines (ADH) pour concevoir la politique de l'Organisation sur le harcèlement, le harcèlement sexuel et l'abus de pouvoir. Publiée en février 2007, cette politique envisage de confier tous les aspects des enquêtes relatives aux plaintes formelles à OSDI.
94. Les mécanismes de contrôle et de gouvernance du PAM ont fait l'objet de plusieurs examens en 2006. Le CCI a conduit une étude du système des Nations Unies et a publié le rapport "Lacunes des mécanismes de contrôle au sein du système des Nations Unies" en avril 2006. L'Assemblée générale a demandé un examen global du dispositif de gouvernance et de contrôle à l'ONU, et de ses fonds, programmes et institutions spécialisées, qui a été publié en juin 2006. Le Conseil étudie actuellement les questions soulevées par ces rapports.
95. Courant 2006, OSD a lancé un système d'audit et de suivi permanents. En s'appuyant sur le cadre du *Committee of the Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* et sur des outils des technologies de l'information, ce système générera des rapports mettant en évidence les déficiences des mécanismes de vérification et les transactions à haut risque dans les systèmes d'information et les plates-formes multifonctionnelles du PAM. Les huit modules de ce système, qui couvrent les achats, sont achevés et ont été utilisés pour un certain nombre d'audits réalisés en 2006 et en 2007. OSD pourrait mettre des rapports de ce système à la disposition des unités fonctionnelles du PAM à des fins de suivi interne.

96. Fin 2006, OSD a lancé un site interne consacré à la responsabilité et à la transparence afin de fournir au personnel une référence facile à consulter sur ces questions et les mesures prises par le PAM pour garantir le respect des meilleures pratiques dans ce domaine. OSD a également publié un manuel relatif aux enquêtes du PAM, distribué à tous les bureaux de pays et bureaux régionaux.

## **COORDINATION AVEC LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET AUTRES ORGANISMES DE CONTROLE**

97. Le PAM a réorganisé son Comité d'audit en 2004 en le dotant de trois membres externes et de deux membres internes; le Comité est également présidé par un membre externe. Le mandat du Comité d'audit a été publié par le Directeur exécutif en 2005 sur la recommandation de ce même comité. Tous les trimestres, OSD a fourni des rapports sur les audits et les enquêtes au Comité, qui reçoit également tous les rapports d'audit interne. OSDA a tiré profit de l'examen par le Comité de sa stratégie et de ses programmes de travail. Le Comité a en outre suivi certaines enquêtes importantes menées par OSDI. En 2007, sa composition a été modifiée afin qu'il comprenne uniquement des membres externes.
98. Au cours de l'exercice 2006–2007, des contacts réguliers ont été maintenus avec le National Audit Office du Royaume-Uni, Commissaire aux comptes du PAM, auquel OSDA a fait part de sa stratégie d'audit et de son programme de travail. OSDI a également communiqué les résultats de ses enquêtes au Commissaire aux comptes.
99. OSDA fait partie du groupe de travail du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD), qui est chargé de toutes les questions liées à l'harmonisation des pratiques d'audit, à l'élaboration de stratégies pour l'audit de bureaux communs, aux fonds d'affectation multidonateurs et aux opérations telles que les réponses du système des Nations Unies aux situations d'urgence complexes. Le groupe de travail du GNUD a créé un système de notation destiné aux rapports d'audit et est convenu d'une approche pour l'audit des fonds d'affectation multidonateurs.
100. OSD a participé aux réunions annuelles des représentants des services de vérification interne des comptes de l'Organisation des Nations Unies et des institutions financières multilatérales, et de la Conférence des enquêteurs internationaux des organismes des Nations Unies et des institutions financières multilatérales. Le Bureau a établi un partenariat de travail avec l'Office européen de lutte antifraude.
101. OSD a entretenu une relation de soutien avec le Médiateur, dont le poste a été créé au début de l'exercice biennal, et a commencé d'établir des liens similaires avec le fonctionnaire chargé de la déontologie nommé vers la fin de l'année 2007. Des échanges formels et informels d'informations et d'idées ont eu lieu. Une relation de travail a également été entretenue avec OEDE. L'Inspecteur général est membre du Comité interne de l'évaluation qui vient d'être créé.

---

## ACTIVITES PREVUES POUR 2008

102. Compte tenu de l'augmentation des travaux d'assurances et d'enquêtes d'OSD et du niveau des ressources disponibles pour l'exercice biennal 2008–2009, on devrait procéder à une réduction de certaines activités, telles que les services consultatifs et les inspections. Parallèlement, l'audit interne entreprendra davantage de vérifications de l'optimisation des ressources au cours de l'exercice biennal et OSDI devrait mettre en œuvre toutes les recommandations émanant de l'examen par les pairs.
103. OSD serait prêt à appuyer la direction dans l'élaboration de politiques et de procédures visant à améliorer la gouvernance; le Bureau pourrait notamment apporter son soutien à la conception et la mise en œuvre d'une politique et d'un cadre de lutte contre la fraude et la corruption. Le Conseil des chefs de secrétariat a amorcé un dialogue au sein des organismes des Nations Unies pour évaluer les principes de la Convention des Nations Unies contre la corruption. En tant que centre de coordination du PAM, OSD poursuivra ce processus.

## ANNEXE I

## Audits et inspections en 2006–2007

Audit des bureaux extérieurs en 2006	
1	ODP – Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes
2	Haïti
3	Bolivie
4	El Salvador
5	Afghanistan
6	Pakistan
7	ODK – Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale
8	Niger
9	Soudan
10	Éthiopie
11	ODJ – Bureau régional pour l'Afrique australe
12	Sri Lanka
13	ODD – Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest
14	Côte d'Ivoire
15	Mauritanie
16	Burkina Faso
17	ODB – Bureau régional pour l'Asie
18	Bangladesh
19	Kenya
20	Cuba
21	Pérou
22	Ouganda
23	ODC – Bureau régional pour le Moyen-Orient, l'Asie centrale et l'Europe orientale
24	Indonésie
25	FDDJ - Bureau de liaison au Japon
26	ODTS - Service du transport maritime - Indonésie

Audit au Siège en 2006	
1	ADH - processus de recrutement, de réaffectation et de promotion
2	FDP - activités de collecte de fonds privés
3	ODTS - activités de transport maritime
4	ODTL - activités de transport aérien

Audit des TIC en 2006	
1	CFOT/ADI - système de paiement électronique
2	ADI - appui et processus du système de mobilisation des ressources, du système COMPAS et des applications du Programme de gestion électronique des registres

Inspection en 2006	
1	République démocratique populaire lao
2	Philippines

Audit des bureaux extérieurs en 2007	
1	ODD - Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest (Sierra Leone, Guinée-Bissau, République centrafricaine)
2	République arabe syrienne, Arménie
3	Éthiopie
4	Dubaï
5	Iran
6	Inde
7	Malawi, Mozambique, Zambie
8	Afghanistan
9	Zimbabwe
10	Cap-Vert (audit conjoint des Nations Unies)
11	Tchad
12	Kenya
13	Soudan
14	Bangladesh
15	Angola
16	République démocratique du Congo
17	ODJ - Bureau régional pour l'Afrique australe

Audit fonctionnel hors TI en 2007, Siège	
1	PDPR - rapports et analyse des résultats
2	OED - dépenses
3	CFO - avancement de la mise en œuvre des normes IPSAS
4	ODTP - achats de produits alimentaires
5	ADMP - achats de produits non alimentaires
6	CFOB - gestion du budget

Audit fonctionnel des TI en 2007	
1	ODS – système des ressources humaines pour les agents locaux (PASPort)
2	CFO – système de paiement électronique (République-Unie de Tanzanie, Zimbabwe, Afrique du Sud)
3	ADI – processus de communication des TI

Inspection en 2007	
1	Bukavu, République démocratique du Congo
2	Pakistan
3	République-Unie de Tanzanie
4	Lubumbashi, République démocratique du Congo
5	Somalie

## ANNEXE II

<b>AUDITS FONCTIONNELS DES PROCESSUS DU SIÈGE ET DES BUREAUX DE PAYS 2006–2007</b>						
Fonction	Nombre de bureaux		Nombre d'observations issues des audits			
	Siège	Bureaux	Risque élevé	Risque moyen	Risque faible	Total
Gouvernance	6	10	2	29	28	59
Gestion des risques	0	10	0	14	8	22
Activités de vérification						
Gestion financière et établissement des rapports	2	46	4	199	230	433
Gestion des opérations et des programmes	4	31	18	341	216	575
Services d'appui	5	32	7	120	98	225
Mobilisation des ressources, relations avec l'extérieur et partenariats	1	12	2	34	18	54
<b>Total</b>			<b>33</b>	<b>737</b>	<b>598</b>	<b>1 368</b>

<b>AUDITS FONCTIONNELS DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION 2006–2007</b>						
Fonction	Nombre de bureaux		Nombre d'observations issues des audits			
	Siège	Bureaux	Risque élevé	Risque moyen	Risque faible	Total
Gouvernance	1	1	1	4	6	11
Gestion des risques	1	1	0	2	0	2
Acquisition et mise en œuvre de SI*/TI	1	1	0	21	8	29
Fourniture de SI/TI et appui	4	7	2	13	14	29
Suivi et sécurité des SI/TI	4	5	1	12	10	23
Vérifications des applications	5	8	1	13	6	20
<b>Total</b>			<b>5</b>	<b>65</b>	<b>44</b>	<b>114</b>

\* système d'information



## ANNEXE III

PLAINTES ENREGISTRÉES ET CAS PAR EXERCICE BIENNAL					
Exercice biennal	2002–2003	2004–2005		2006–2007	
		Cas	Plaintes	Cas	Plaintes
Harcèlement, harcèlement sexuel et abus de pouvoir	17	71	45	95	28
Exploitation sexuelle	1	5	6	9	6
Conflit d'intérêt/corruption	14	9	13	10	6
Détournement de produits alimentaires	11	15	27	49	25
Fraude	-	28	-	34	14
Fraude financière	3	5	11	9	7
Fraude sur achats	-	9	14	24	10
Fraude sur indemnités	7	1	2	16	11
Vol	4	6	13	29	20
TIC	-	9	-	18	5
Mauvaise gestion	7	7	8	4	1
Divers	5	14	9	41	5
Mesures de rétorsion/dénonciateur d'abus	-	-	-	5	1
Consultation	8	3	2	46	-
<b>Total</b>	<b>77</b>	<b>182</b>	<b>150</b>	<b>389</b>	<b>139</b>

Note: enregistrement de plaintes séparément des enquêtes à partir de 2005.

## ANNEXE IV

CAS DE FRAUDE ET DE FRAUDE PRÉSUMÉE EN 2006–2007			
Date	Région	No de cas	Description du cas
juill. 2005	ODD	407/05	Un membre du personnel n'a pas réglé ses appels téléphoniques personnels, s'élevant à plus de 17 500 dollars. Il a par la suite remboursé les appels privés (l'affaire ne figure pas dans les rapports pour 2005, car elle était en cours).
févr. 2006	ODK	02/06	Un membre du personnel n'a pas remis les fonds issus de la vente de sacs vides ou correspondant au règlement de ses factures téléphoniques personnelles. La perte estimée s'élevait à 13 000 dollars, dont 8 000 ont été recouverts à ce jour; le bureau de pays travaille actuellement à récupérer les 5 000 dollars restants.
févr. 2006	ODJ	05/06	Une femme membre du personnel national au Swaziland est venue travailler au PAM alors qu'elle était toujours officiellement employée par la FAO; il a été ultérieurement établi qu'elle était entrée au PAM pendant son congé de maternité officiel. Elle a par conséquent perçu deux salaires pour le même mois, un du PAM et un de la FAO. Un recouvrement a été demandé. Cette même personne est peut-être à l'origine d'une fraude sur achats après entente avec des fournisseurs. Le trop-payé du PAM pour ces achats de produits non alimentaires a été chiffré à 13 685 dollars. Cette somme n'a pas pu être récupérée du fait que la responsable présumée ne faisait plus partie du personnel du PAM.
mars 2006	ODB	08/06	Entre autres actions financières frauduleuses, un membre du personnel n'a pas réglé des appels téléphoniques personnels et a collecté des indemnités journalières de subsistance en liquide sans les reverser aux destinataires prévus. La perte a été estimée à 2 508 dollars, sur lesquels 850 dollars ont été recouverts.
mars 2006	ODJ	09/06	Ce cas a été enregistré en 2006 lorsque le bureau de pays a demandé l'autorisation de passer par profits et pertes une somme en liquide de 3 891 dollars perdue en mars 2005. Les fonds avaient été envoyés par la valise interbureaux pour le règlement de services fournis par une entreprise de transport; toutefois, aucun reçu de paiement n'a été présenté et le fonctionnaire responsable a quitté l'Organisation avant la découverte de la perte.
mars 2006	ODB	12/06	Un membre du personnel a reconnu avoir falsifié des reçus de caisse et détourné ainsi 1 268 dollars. Le bureau de pays a récupéré 340 dollars auprès de ce collaborateur et s'efforce d'obtenir d'autres recouvrements.
avril 2006	ODJ	19/06	Une défaillance dans les mécanismes de vérification des achats et de contrôle de la direction a eu les répercussions suivantes: i) parc de camions du PAM en grande partie hors service; ii) impossibilité de confirmer la livraison de 90 pour cent du carburant; iii) un cas de double paiement de carburant pour un montant de 9 000 dollars; iv) impossibilité de vérifier la livraison de pièces détachées pour une valeur de 19 000 dollars; et v) 12 000 dollars payés à la société sans service en retour. La perte vérifiable totale a été estimée à 23 692 dollars.
mai 2006	ODB	25/06	Une entreprise de transport a remplacé au moins 188 tonnes de blé importées par le PAM par du blé local de qualité inférieure qu'elle a livré à l'Organisation. La différence entre la valeur c.a.f. et la valeur marchande des produits alimentaires détournés a été établie à 23 124 dollars.
juin 2006	ODB	27/06	Un chèque falsifié de 2 700 dollars a été débité du compte du bureau de pays. La banque a couvert la perte et les fonds ont été récupérés.

<b>CAS DE FRAUDE ET DE FRAUDE PRÉSUMÉE EN 2006–2007</b>			
<b>Date</b>	<b>Région</b>	<b>No de cas</b>	<b>Description du cas</b>
juin 2006	ODJ	30/06	Ce cas a été ouvert en juin 2006. Le bureau de pays a avisé OSDI qu'il aurait dû recevoir un certain nombre de téléphones mobiles neufs du prestataire de services, mais que ceux-ci demeuraient introuvables. L'enquête a permis de déterminer qu'au moins 67 téléphones mobiles d'une valeur totale de 30 000 dollars avaient disparu.
juin 2006	ODB	31/06	Un paiement de 800 dollars correspondant à une prestation des Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies a été détourné. L'enquête a révélé un cas similaire ayant entraîné une perte de 1 500 dollars. Le membre du personnel responsable du détournement de fonds a remboursé les pertes.
juill. 2006	ODJ	34/06	Un membre du personnel a exigé des dessous-de-table en échange de contrats. Une tentative d'escroquerie au détriment du PAM de plus de 36 000 dollars a été découverte; l'opération n'ayant pas été menée à son terme, le PAM n'a pas subi de pertes.
juill. 2006	ODJ	37/06	Une mauvaise gestion est en partie à l'origine d'une série de vols et de la perte de pièces détachées pour une valeur de 21 000 dollars; ces pièces détachées étaient destinées au parc flotte de camions du PAM.
sept. 2006	ODJ	42/06	Un chèque annulé par le PAM n'a pas été matériellement détruit. Il a été dérobé dans le bureau de l'Organisation et les signatures ont été contrefaites. Le chèque a été encaissé dans un magasin local et a été payé par la banque. Le montant de 335,77 dollars a été intégralement remboursé au PAM par la banque.
sept. 2006	ODK	52/06	Un membre du personnel a présenté des fausses factures et des factures falsifiées à Van Breda en vue d'un remboursement. Il a été recommandé de procéder à un recouvrement auprès de cet ancien collaborateur (189,13 dollars).
nov. 2006	ODB	59/06	Des représentants du gouvernement ont détourné 3 012 tonnes de produits alimentaires du PAM. Les différentes parties responsables ont été identifiées au cours de l'enquête. Le PAM a récupéré 28 tonnes de vivres, estimées à 9 514 dollars
nov. 2006	ODB	59.01/06	Un représentant du gouvernement a détourné 10 tonnes de produits alimentaires destinés à des activités VCT, pour une valeur de 2 691 dollars. Les vivres ont été rendus à l'Organisation. Les allégations de participation d'un membre du personnel du PAM au détournement n'ont pas été considérées comme fondées faute de preuves.
nov. 2006	ODJ	60/06	Un membre du personnel a utilisé des téléphones du PAM pour des appels personnels qui n'ont pas été remboursés, entraînant une perte de 1 490 dollars. Il a été recommandé de procéder à un recouvrement.
nov. 2006	ODJ	62/06	Ce cas a été enregistré en novembre 2006, lorsque le bureau de pays a demandé l'autorisation de passer par profits et pertes une somme de 4 281 dollars, qui n'avait pas été réglée à une entreprise de transport suite à la demande déposée en novembre 2004. Cette perte n'a été découverte qu'en novembre 2005, lorsque l'entreprise de transport a présenté sa facture.
déc. 2006	ODC	64/06	Un membre du personnel s'est entendu avec une entreprise de transport pour détourner 1 384 tonnes de vivres du PAM. Un autre membre du personnel a falsifié les données relatives aux distributions pour mieux dissimuler le détournement. Le total des pertes pour le PAM a été chiffré à 590 051 dollars. L'Organisation a recouvré 15 138 dollars. auprès de l'entreprise de transport.

<b>CAS DE FRAUDE ET DE FRAUDE PRÉSUMÉE EN 2006–2007</b>			
<b>Date</b>	<b>Région</b>	<b>No de cas</b>	<b>Description du cas</b>
janv. 2007	ODK	02/07	Quatre chèques falsifiés du PAM ont été présentés à différentes agences bancaires en vue de leur paiement. Le montant total des chèques s'élevait à 5 153 423 shillings kenyans (82 785 dollars). L'enquête de la banque a révélé que les chèques falsifiés portaient les numéros de chèques authentiques encaissés récemment. La banque a intégralement remboursé le PAM, et plusieurs employés n'appartenant pas au PAM ont été arrêtés par la police kenyane.
janv. 2007	ODD	1/07	Une enveloppe contenant des fonds en transit d'un montant de 3 900 dollars, envoyée par valise à un bureau auxiliaire par le bureau de pays, a disparu.
janv. 2007	ODD	4/07	Le vol de quatre téléphones mobiles et de sept cartes SIM supplémentaires a été constaté. La perte totale a été estimée à 20 966 dollars, appels téléphoniques compris. L'enquête a révélé que le vol avait été commis par un garde qui ne faisait pas partie du personnel du PAM. Un recouvrement de 16 221 dollars a été obtenu.
févr. 2007	ODK	07/07	On a découvert un vol de carburant dans les citernes d'un complexe du PAM, pour une valeur de 43 000 dollars. Plusieurs agents d'une société de sécurité sous contrat avec le PAM ont été pris en flagrant délit et ont avoué avoir dérobé à plusieurs reprises du carburant pour une valeur de 2 834 dollars.
févr. 2007	ODB	8/07	Trente cartons d'huile végétale (valeur c.a.f. de 521 dollars) ont été détournés d'un entrepôt du PAM en février 2007. L'enquête n'a pas permis de réunir des preuves suffisantes pour identifier les responsables.
févr. 2007	ODK	9/07	Un membre du personnel a présenté des dépenses de sécurité surévaluées qui ont conduit à un trop-perçu de 1 350 dollars. Il a été recommandé de procéder à un recouvrement auprès de ce collaborateur.
févr. 2007	ODK	9.1/07	Un membre du personnel a bénéficié en toute connaissance de cause d'un trop-perçu de 950 dollars. en remboursement de dépenses de sécurité sans présentation des justificatifs correspondants. Il a été recommandé de procéder à un recouvrement auprès de ce collaborateur.
févr. 2007	ODD	11/07	Quatre membres du personnel du PAM ont tenté de détourner des vivres, pour une valeur de 1 000 dollars. L'enquête a conclu qu'un contrôleur du partenaire de coopération avait également pris part au détournement.
mars 2007	ODC	15/07	Au total, 26 849 tonnes de vivres ont été détournées par des fonctionnaires chargés de la coordination. Un membre du personnel du PAM était impliqué et avait été corrompu. La perte pour le PAM s'est chiffrée à 4 200 dollars. Il a été recommandé de procéder à un recouvrement.
mars 2007	ODK	16/07	Six personnes non identifiées se sont introduites dans les locaux du PAM et ont dérobé 485 dollars en liquide dans le coffre-fort, un appareil photo numérique de bureau estimé à 400 dollars. et un téléphone Thuraya d'une valeur de 1 050 dollars. Le coffre-fort et diverses meubles ont été endommagés pendant l'effraction. La perte totale pour le PAM s'est élevée à 3 356 dollars.
avril 2007	ODD	21/07	Un membre du personnel a tenté de détourner des vivres du PAM en falsifiant la signature sur les formulaires de livraison des produits alimentaires et sur les documents de transport. Les vivres, d'une valeur estimée de 1 927 dollars, ont été récupérés et renvoyés à l'entrepôt du PAM.

<b>CAS DE FRAUDE ET DE FRAUDE PRÉSUMÉE EN 2006–2007</b>			
<b>Date</b>	<b>Région</b>	<b>No de cas</b>	<b>Description du cas</b>
avril 2007	ODD	22/07	Un partenaire de coopération a tenté de détourner des produits alimentaires du PAM, pour une valeur estimée à 1 537 dollars. Les vivres ont été confisqués par la police. Un recouvrement a été recommandé.
avril 2007	ODK	24/07	Un membre du personnel s'est rendu coupable de fraude sur des bons de carburant du PAM. Ces actions illicites ont entraîné pour l'Organisation une perte dont le montant exact n'a pas pu être déterminé en raison d'une comptabilité approximative.
avril 2007	ODK	26/07	Six membres du personnel ont été impliqués dans le vol de 39 760 litres de carburant en 2006, pour une valeur de 39 446 dollars. Le carburant était utilisé pour alimenter les générateurs du bureau de pays. Il a été recommandé de procéder à un recouvrement auprès de ces employés.
juill. 2007	ODD	34/07	Un membre du personnel du PAM a participé au vol de 55,9 litres de carburant, d'une valeur de 46 dollars. Il a été recommandé de procéder à un recouvrement auprès de cet employé.
août 2007	ODK	37/07	Un membre du personnel a présenté de fausses factures pour des dépenses de santé d'un total de 1 019 dollars. Il a été recommandé de procéder à un recouvrement auprès de cet employé.

## ANNEXE V

**CATÉGORIES DE RECOMMANDATIONS ISSUES DES AUDITS<sup>1</sup> ET NIVEAUX DE GRAVITÉ DES RISQUES  
2006–2007**

<b>Audits fonctionnels - Siège et bureaux extérieurs</b>				
<b>Type de recommandation</b>	<b>Risque faible</b>	<b>Risque moyen</b>	<b>Risque élevé</b>	<b>Total</b>
Conformité	273	190	10	<b>473</b>
Erreur	46	26	1	<b>73</b>
Orientations	119	89	3	<b>211</b>
Directives	39	40	5	<b>84</b>
Ressources	27	17	12	<b>56</b>
<b>Total</b>	<b>504</b>	<b>362</b>	<b>31</b>	<b>897</b>

<b>Audits fonctionnels - technologies de l'information</b>				
<b>Type de recommandation</b>	<b>Risque faible</b>	<b>Risque moyen</b>	<b>Risque élevé</b>	<b>Total</b>
Conformité	11	25	4	<b>40</b>
Erreur	-	-	-	-
Orientations	6	9	1	<b>16</b>
Directives	3	9	-	<b>12</b>
Ressources	1	-	-	<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>43</b>	<b>5</b>	<b>69</b>

<sup>1</sup> Recommandations d'audit devant être mises en œuvre au cours de l'exercice biennal 2006–2007.



## LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

AAP	budget administratif et d'appui aux programmes
ADH	Division des ressources humaines
ADI	Division des technologies de l'information et des communications
ADMP	Sous-Division des achats de biens et de services
BBC	British Broadcasting Corporation
c.a.f	coût, assurance et fret
CCI	Corps commun d'inspection
CFOB	Bureau du budget et de la planification financière
CFOT	Bureau de la Trésorerie et des paiements
COMPAS	Système d'analyse et de gestion du mouvement des produits)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FD	Département de la mobilisation de fonds et de la communication
FDP	Division des relations avec les donateurs du secteur privé
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
normes IPSAS	Normes comptables internationales du secteur public
ODB	Bureau régional pour l'Asie Bureau régional pour le Moyen-Orient, l'Asie centrale et l'Europe orientale
ODC	
ODD	Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest
ODJ	Bureau régional pour l'Afrique australe
ODK	Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale
ODP	Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes
ODS	Bureau régional pour le Soudan
ODTL	Service de la logistique
ODTP	Service des achats de produits alimentaires
ODTS	Service du transport maritime
OED	Bureau de la Directrice exécutive
OEDCM	Unité de la gestion du changement
OEDE	Bureau de l'évaluation
OEDR	Division de la gestion axée sur les résultats
ONG	organisation non gouvernementale
OSD	Bureau de l'Inspecteur général et Division des services de contrôle
OSDA	Bureau de la vérification interne des comptes
OSDI	Bureau des inspections et des enquêtes
PASPort	Portail de l'action du système des Nations Unies sur le personnel
PDPR	Unité chargée des rapports et de l'analyse des résultats
SI	système d'information
Système WINGS	Système mondial et réseau d'information du PAM)
TI	technologies de l'information
TIC	technologies de l'information et des communications
UNJLC	Centre logistique commun des Nations Unies
VCT	Vivres contre travail